

## Rapport 2011 sur les chiffres de l'accidentologie du kite à la FFVL

L'ensemble des chiffres analysés et présentés dans ce rapport sont issus des déclarations d'accidents renseignés par les licenciés de la FFVL.

Ces chiffres doivent donc être analysés avec une certaine mesure sachant que d'une part, un certain nombre d'accidents ne sont pas déclarés auprès de la FFVL. D'autre part, les items à renseigner dans la déclaration en ligne ne sont pas toujours finement renseignés :

🔗 Déclaration en ligne sur [https://intranet.ffvl.fr/declaration\\_accident](https://intranet.ffvl.fr/declaration_accident).

### BILAN QUANTITATIF PAR ACTIVITE (snowkite, kitesurf, mountainboard)

**Bilan de l'accidentologie entre le 1<sup>er</sup> octobre 2010 et le 30 septembre 2011 (chiffres issus des déclarations d'accidents déposées par les licenciés) :**

#### Nombre de pratiquants :

Pratique	total principale	total secondaire	total général
pratique Kite	13559	12205	25764

#### Données générales :

Observables	Kite	%
Nombres de déclarations	85	0,33
Indice Moyen de Gravité I.M.G	1,25	
Accidents graves (indice 2)	5	0,02
Décès	1	0,004

Rappel des indices de gravité : 0= pas blessé 1= légèrement blessé 2= blessé lourd (+ de 48 h d'hospitalisation) 3= Décès (jusqu'au 30ème jour après l'accident)  
L'indice moyen de gravité (I.M.G) est le rapport entre la somme des gravités / sur le nombre de déclarations.

Soit 1 déclaration pour 303 pratiquants, 1 accident grave pour 5152 pratiquants et 1 décès pour 25764 pratiquants en 2011

#### ➤ REPARTITION PAR DISCIPLINE :

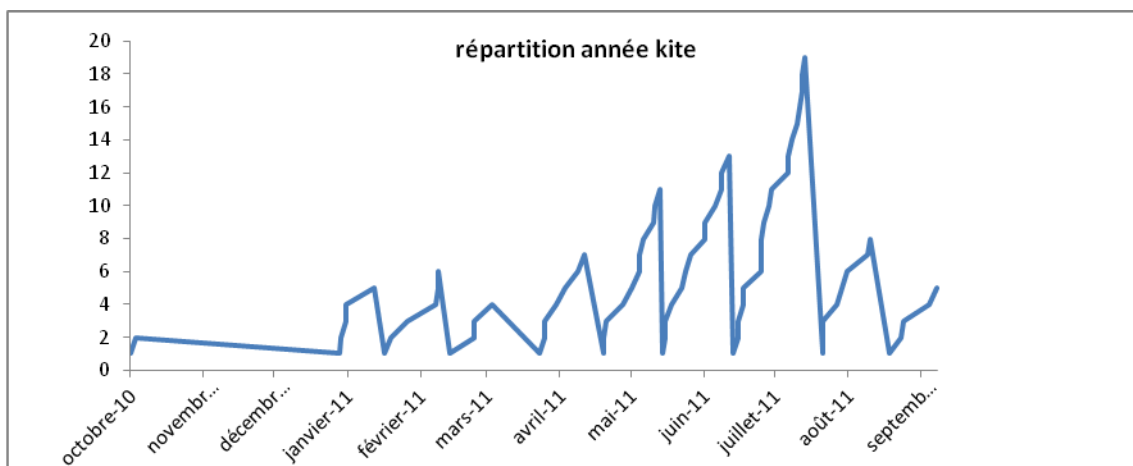
5% d'accidents en Mountainboard

9% d'accidents en snowkite

85% d'accidents en kitesurf

En 2011, nous avons donc enregistré **85 accidents** parmi les **13559 licenciés** pour **25764 pratiquants kite** de la fédération.

#### ➤ REPARTITION sur l'année :



- le chiffre des déclarations d'accidents semble augmenter proportionnellement au nombre de licenciés (22 accidents déclarés en 2005 pour 7849 licenciés contre 85 accidents déclarés en 2011 pour 13559 licenciés).
- on constate une moyenne de **82% des accidents déclarés qui concernent des accidents matériels** contre 18% de dommages corporels.
- Pour autant **l'indice moyen de gravité augmente** pour passer de 0.59 en 2010 à **1.25** en 2011.

➤ **COMMENTAIRES :**

- ☞ On peut constater que les pratiquants libres non-licenciés semblent beaucoup plus exposés aux accidents et en particulier aux accidents graves en kite que les pratiquants licenciés. La démarche de se licencier semble déjà en soi un signe de prise de conscience des risques de sa propre pratique.
- ☞ Il est à noter d'une part, que les chiffres quantitatifs de la fédération semblent à priori sous-estimés car peu de pratiquants (notamment en club) semblent faire la déclaration en ligne à la FFVL. D'autre part, les déclarations étant essentiellement motivées par des questions d'assurance, la notion d'accident semble en soi en partie biaisée. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on peut constater un nombre important d'accidents déclarés entraînant aucuns dommages corporels.

## BILAN QUALITATIF 2011 (snowkite, kitesurf, mountainboard)

### Accidents en école ou en club :

76% des accidents sont déclarés en école  
24% des accidents sont déclarés en club

### Niveau de pratique des accidentés :

Débutant : 32%                      Confirmé : 62%  
Compétiteur : 6%

### Fréquence de pratique de l'activité :

23% des accidentés ont une pratique saisonnière  
22% des accidentés ont une pratique quotidienne  
28% des accidentés ont une pratique les week-ends

### Dégâts matériel

33% des accidents engendrent des dégâts matériels personnels  
46% des accidents engendrent des dégâts matériels à un tiers

### Marques impliquées dans les accidents

On distingue 22 marques différentes impliquées dans les accidents selon une répartition hétérogène.  
Même hétérogénéité au niveau des modèles d'ailerons par marque

### Dimension des ailes impliquées dans les accidents :

Répartition très hétérogène, toutes les tailles d'ailerons sont concernées (allant de 2m à 16m<sup>2</sup>)

### Présence du casque :

47% des accidentés portent un casque  
41% des accidentés ne portaient pas de casque

12% non-renseigné

#### Modalités de déclenchement des secours

Secours déclenchés à 61% par le téléphone portable contre 15% pour la VHF.

#### Type de secours sollicité dans le cas où l'accident à nécessité un secours :

Les pompiers dans 38% des cas

Samu dans 12% des cas

Hélicoptère dans 6% des cas

#### Type de blessures

Membres inférieurs : 49%

Membres supérieurs : 25%

Tête : 17%

Colonne/tronc : 9%

#### Lieu des soins, dans le cas où l'accident à nécessité des soins :

66 % des cas à l'hôpital

21% des cas dans un cabinet médical

11% des cas en clinique

2% des cas sur place

#### Antécédents d'accidents en kite :

75% des accidentés n'ont pas d'antécédents d'accidents en kite

#### Connaissance de la zone de pratique :

75% des accidentés connaissaient déjà la zone de pratique.

#### Lieu de l'accident

54% des accidents ont eu lieu en plein eau

17% des accidents ont eu lieu sur la plage

29% non-renseigné

#### Dangers/obstacles sur le site

12% des accidents ont lieu sur un site présentant des dangers/obstacles

## LES CAUSES DE L'ACCIDENT

#### Causes « comportementales » de l'accident

##### **Erreur d'attention/faute de pilotage : 65%**

- Description détaillée :

☞ Concerne principalement le déclenchement d'une manœuvre (virement de bord ou saut)

☞ En mountainboard, concerne surtout des chutes sur le sable dur ou de la terre

☞ Les erreurs de pilotage génèrent souvent des conséquences lorsque l'accidenté est à terre et entraînent souvent des dommages corporels.

**Erreur de positionnement/placement : 20%**

- Description détaillée :
- ☞ Concerne principalement le déclenchement d'une manœuvre (virement de bord ou saut)
- ☞ En mountainboard, concerne surtout des chutes sur le sable dur ou de la terre

**Défaut de contrôle du matériel : 8%**

**Prise de risque excessive: 6%**

- Description détaillée :
- ☞ Concerne essentiellement les sauts

**Site de pratique inadapté : 1%**

Type d'action exercée au moment de l'accident

**Croisement/emmêlage/collision avec obstacle ou autre utilisateur : 29%**

- Description détaillée :
- ☞ Concerne principalement des lignes emmêlées qui entraînent généralement du matériel endommagé.
- ☞ Ces accidents ont lieu essentiellement sur des sites fréquentés ou surfréquentés.
- ☞ On constate très peu de collision avec le public (chute d'aile).
- ☞ Les collisions avec un obstacle sont principalement dues à des sauts ou à une proximité d'un obstacle sur la zone d'évolution ou de décollage.
- ☞ Elles concernent aussi des collisions avec divers obstacles ou dangers sur l'espace de pratique (objet flottants, coquillages, véhicules, rochers...).
- ☞ On constate un nombre relatif de collisions avec la planche.
- ☞ En snowkite, on constate assez peu de croisement de ligne

**Lors d'un saut : 27%**

- Description détaillée :
- ☞ On constate un certain nombre de collision suite à un saut.
- ☞ Les accidents en snowkite concernent essentiellement des accidents dus à des chutes (notamment lors de sauts) qui entraînent souvent des dommages corporels.

**Sur la plage sans support de glisse (atterrissage, décollage, pilotage au sol) : 17%**

**Aile au zénith : 9%**

**Virage/virement de bord : 7%**

**Manœuvre d'évitement : 6%**

**En ligne droite : 5%**

**ANALYSE DES ACCIDENTS MORTELS**

De 2005 à 2011 :

0 à 1 accident mortel par an chez les licenciés kite de la FFVL avec un accident mortel en école survenue en 2011.

On estime à 2 à 5 accidents mortels par an en dehors de la fédération (à priori plus de 5 accidents mortels en 2011 dont 1 en école hors fédération).



Au regard des enquêtes spécifiques sur les accidents graves menées par la fédération, il ressort nettement que le dénominateur commun de ces accidents est :

- Des conditions météorologiques particulières et notamment lors de vents forts et rafaleux (25 nds à 40 nds)
- Une inexpérience notoire du pratiquant au regard des conditions météo particulières voir extrêmes
- Des accidents généralement provoqués par un décollage violent et projetant la victime sur une partie terrestre ou un obstacle. On constate néanmoins ces 2 dernières années l'émergence d'accidents graves survenant sur l'eau (malaises ou ailes folle en rotation incontrôlés).